

# COMPTE RENDU DE LA COMMUNE DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

## SEANCE DU 27 MARS 2017

---

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept du mois de mars, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de WATTIGNIES LA VICTOIRE se sont réunis en mairie, sous la présidence de M. LEVEQUE Jean, le Maire ;

Etaient présents : M. LEVEQUE Jean, Maire, M. BLYAU Michel, M. LOUGUET Alain, M. LALOU Laurent, Adjoints, M. DERUE Alain, , M. TONDEUR Jérémie, Mme ZANAGUIRAMANE Françoise, M. VERLINDEN Samuel, Mme DUBREUX Sylvie, Conseillers municipaux ;

Absent excusé: Mme. LESPINASSE Renée, M. VANDER VEECKEN Jean-Marie,.....

Absent non excusé ;,.....

### **NOMBRE DE MEMBRES :**

**AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL : ..... 11**

**EN EXERCICE : ..... 11**

**PRESENTS : ..... 09**

**Secrétaire de séance : Laurent LALOU**

**DATE DE LA CONVOCATION : vendredi 17 mars 2017**

**DATE D’AFFICHAGE : mercredi 29 mars 2017**

### **Adoption du compte rendu du 13 février 2017**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 13 février 2017

**ERRATUM** .....

M. Lalou signale qu'une erreur matérielle s'est glissée dans le compte rendu .....

Il ne faut pas lire 12 7761.40€ mais 12 761.40€

### **Vote du compte Administratif 2016**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

- adopte le compte administratif pour l'exercice 2016 de la commune, dont les écritures s'arrêtent comme suit :

Résultat de Fonctionnement : 22 230.98 €

Résultat d'Investissement : 36 547.20 €

Solde excédentaire : 58 778.18 €

### **Approbation du compte de gestion 2016 dressé par le Receveur Municipal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Jean LEVEQUE, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandat, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1°) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2°) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3°) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

# COMPTE RENDU DE LA COMMUNE DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

## SEANCE DU 27 MARS 2017

---

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

### AFFECTATION DES RESULTATS 2016

---

Après adoption du compte administratif 2016 et constatation des résultats, le conseil municipal décide d'affecter les résultats suivants au B.P 2017 :

Voix Pour : .....09  
Voix Contre : .....00  
Abstention : .....00

Résultat de fonctionnement cumulé au 31.12.2016 22 230.98 €

Résultat d'investissement cumulé au 31.12.2016 36 547.20 €

Affectation des résultats au budget primitif 2015

- 1068	0 €
- 001 R Investissement	36 547.20 €
- 002 R Fonctionnement	22 230.98 €

### VOTE DES TAUX 2016 POUR LES TAXES LOCALES (TH, TFB, TFNB)

---

Le conseil municipal décide à :

- **09** voix pour
- **00** voix contre
- **00** abstention(s)

De ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2016. Les taux 2017 votés pour les 3 taxes communales sont:

Taxe d'habitation	-----	20.07 %
Taxe foncière (bâti)	-----	11.62 %
Taxe foncière (non bâti)	-----	29.92 %

### SUBVENTIONS ASSOCIATIONS MUNICIPALES

---

Conformément aux crédits prévus au budget primitif de 2017,

- **09** voix pour
- **00** voix contre
- **00** abstention(s)

**Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention d'un montant de :**

- 500 € à l'Association LA WATTEGNIENNE
- 500 € à l'Association APE (Association Parents d'Elèves)
- 1000 € au CCAS

### Vote du Budget primitif 2017

---

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- vote le budget primitif 2017 de la commune comme suit :

Fonctionnement : Dépenses=Recettes 200410.24 €

Investissement : Dépenses=Recettes 113963.15 €

# COMPTE RENDU DE LA COMMUNE DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

## SEANCE DU 27 MARS 2017

---

### Aide Départementale

---

Monsieur le maire expose à l'assemblée que le projet de **travaux liés aux intempéries pour le pont ruisseau « le Pluscon »**, est susceptible de bénéficier d'une aide financière du Département.

Ayant pris connaissance du projet

- pour le pont ruisseau « le Pluscon » proposé par SARL TPA. à Haut Lieu qui s'élève à 5 448.64 € HT, soit à la somme de 6 538.37 € TTC,

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire

Après en en avoir délibéré

- **Approuve** l'avant-projet,
- **Sollicite** une subvention *au taux de 50 %*, au titre de l'Aide Départementale, soit une subvention de 2 724.32 €
- **Le complément de financement sera assuré comme suit :**
  - Autre subvention DETR 1 634.59 €
  - Fonds propres de la commune 2 179.46 €

### Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

---

Monsieur le maire expose à l'assemblée que le projet de **travaux liés aux intempéries pour la route de Dimont et le pont ruisseau « le Pluscon »**, est susceptible de bénéficier d'une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, programmation 2017.

Ayant pris connaissance du projet

- pour la route de Dimont proposé par LANTHIER H. à Hautmont qui s'élève à 10 634.50 € HT, soit à la somme de 12 761.40 € TTC,
- pour le pont ruisseau « le Pluscon » proposé par SARL TPA. à Haut Lieu qui s'élève à 5 448.64 € HT, soit à la somme de 6 538.37 € TTC,

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Monsieur le Maire

Après en en avoir délibéré

- **Approuve** l'avant-projet,
- **Sollicite** une subvention *au taux de 30 %*, au titre de la D.E.T.R. 2017, soit une subvention de 4 824.94 €
- **Le complément de financement sera assuré comme suit :**
  - Autre subvention Aide Départementale 2 724.32 €
  - Fonds propres de la commune 11 750.51 €

### Révision du Bail du logement communal situé 1, rue du Général de Gaulle

---

Monsieur Jean LEVEQUE, Maire, expose aux membres du conseil municipal présents, que le bail du logement communal situé 1, rue du général de Gaulle, signé le 12 avril 2000, stipule une révision annuelle du loyer le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

A ce jour, le loyer n'a jamais été révisé, en conséquence un rappel de loyers devrait être effectué. Cependant vu la situation financière difficile du locataire, Monsieur le Maire propose de ne pas faire de rappel sur les loyers, et de faire un avenant à ce bail stipulant la non révision annuelle du loyer au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Après en avoir délibéré à :

**09 voix pour**

**00 voix contre**

**00 abstention (s)**

Les membres du conseil municipal présents décident de ne pas faire de rappel de révision de loyers depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001 et acceptent que Monsieur le Maire signe un avenant au bail notifiant la suppression de révision de loyer au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

# COMPTE RENDU DE LA COMMUNE DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

## SEANCE DU 27 MARS 2017

### Composition du bureau de vote

ELECTIONS PRESIDENTIELLES du 23 avril 2017

PRESIDENT DU BUREAU DE VOTE : M. Jean LEVEQUE

Heures	1er Nom Prénom	2ième Nom Prénom	3ième Nom Prénom
8h00-10h45	Jean-Marie VanderVeecken	Renée Lespinasse	Françoise Zanaguiramane
10h45-13h30	Sylvie Dubreux	Laurent Lalou	Alain Derue
13h30-16h15	Samuel Verlinden	Michel Blyau	Alain louguet
16h15-19h00	Jean Lévèque	Jérémie Tondeur	Jean-Michel Bouchez

ELECTIONS PRESIDENTIELLES du 07 mai 2017

PRESIDENT DU BUREAU DE VOTE : M. Jean LEVEQUE

Heures	1er Nom Prénom	2ième Nom Prénom	3ième Nom Prénom
8h00-10h45	Jean-Marie VanderVeecken	Renée Lespinasse	Françoise Zanaguiramane
10h45-13h30	Sylvie Dubreux	Laurent Lalou	Alain Derue
13h30-16h15	Jean-Michel Bouchez	Michel Blyau	Alain Louguet
16h15-19h00	Jean Lévèque	Sylvie Dubreux/Alain Louquet	Jean-Michel Bouchez

### 3 CA prise de compétence « création, aménagement et entretien voirie »

Monsieur Jean LEVEQUE, Maire, rappelle aux membres du conseil municipal présents, que lors de sa réunion du 8 février dernier le Conseil de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois a approuvé la prise de compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » dans les conditions suivantes :

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

Est d'intérêt communautaire la voirie de desserte interne de la zone d'activités économiques du Poncheau, à Avesnelles, sur la parcelle cadastrée section ZA n° 101.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, cette adhésion ne deviendra définitive qu'après approbation par une majorité qualifiée des conseils municipaux des communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à :

**09 voix pour**

**00 voix contre**

**00 abstention (s)**

AUTORISE, la 3 CA à approuver la prise de compétence « création, aménagement et entretien de la voirie » dans les conditions suivantes :

- ✓ Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.
- ✓ Est d'intérêt communautaire la voirie de desserte interne de la zone d'activités économiques du Poncheau, à Avesnelles, sur la parcelle cadastrée section ZA n° 101.

# COMPTE RENDU DE LA COMMUNE DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

## SEANCE DU 27 MARS 2017

---

### 3 CA création d'un groupement de commandes

Monsieur Jean LEVEQUE, Maire, indique aux membres du conseil municipal présents, que la création d'un groupement de commandes, afin de réaliser les travaux d'entretien de la voirie publique communale et intercommunale, peut être un bon moyen de maîtriser les dépenses de la commune.

Il indique également que, dans cette perspective, le conseil de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, lors de sa réunion du 08 février 2017, a approuvé la création d'un groupement de commandes :

- Qui regroupe la Communauté de Communes et les Communes membres qui le désirent ;
- Qui a pour objet les travaux d'entretien de la voirie publique communale et intercommunale ;
- Dont la coordination est assurée par la Communauté de Communes, et ce jusqu'au niveau de la notification des marchés, leur exécution relevant de la compétence communale.

Il propose au Conseil Municipal d'intégrer ce groupement de commandes, selon les modalités prévus dans la convention constitutive jointe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à :

**09 voix pour**

**00 voix contre**

**00 abstention (s)**

- APPROUVE l'adhésion de la commune au groupement de commandes initié par la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, dont la convention constitutive est jointe à la présente délibération ;
- MANDATE Monsieur le Maire pour accomplir toutes les procédures relatives à cette création ;
- DESIGNE :
- ✓ Monsieur Jean LEVEQUE, membre titulaire de la commission d'appel d'offres communale, comme représentant titulaire de la commune à la commission d'appel d'offres du groupement,
- ✓ Monsieur Laurent LALOU, membre titulaire de la commission d'appel d'offres communale, comme représentant suppléant de la commune à la commission d'appel d'offres du groupement ;

### PASSAGE DU RALLYE CHARLEMAGNE SUR LA COMMUNE en 2017

---

Le conseil municipal donne son accord pour le passage du Rallye CHARLEMAGNE sur le territoire de WATTIGNIES LA VICTOIRE cette année 2017.

Voix Pour : .....09

Voix Contre : .....00

Abstention : .....00

Et autorise Le Maire à signer la demande d'autorisation rédigée par le Président de l'association GENESIS SPORT, Monsieur DESCAMPS Yoann de ce 27<sup>ième</sup> rallye charlemagne.

### Questions diverses :

#### Rectification non budgétaire

Monsieur Jean LEVEQUE, Maire, expose aux membres du conseil municipal présents, que la comptable publique de la Trésorerie de Hautmont signale qu'une subvention comptabilisée en 2014 pour 1 150€ au compte 1316 a été amortie en 2015 mais sur un compte d'imputation erroné. Il conviendrait de donner l'autorisation à la comptable publique de la Trésorerie de Hautmont de rectifier cette opération de manière non budgétaire par le crédit au compte 13913 et le débit du compte 1068 pour 1150€, et de ré imputer la subvention au compte 1326, la commune ne pratiquant pas les amortissements.

Après en avoir délibéré à :

**09 voix pour**

**00 voix contre**

**00 abstention (s)**

Les membres du conseil municipal présents décident d'autoriser la comptable publique de la Trésorerie de Hautmont de rectifier cette opération de manière non budgétaire par le crédit au compte 13913 et le débit du compte 1068 pour 1150€, et de ré imputer la subvention au compte 1326, la commune ne pratiquant pas les amortissements.

.....

# COMPTE RENDU DE LA COMMUNE DE WATTIGNIES LA VICTOIRE

## SEANCE DU 27 MARS 2017

---

### **AUTORISATION DU CONSEIL « EMPRUNT »**

Le maire informe le conseil municipal de l'état actuel de la trésorerie de la commune et l'obligation de contracter un emprunt dans le cadre des travaux d'équipement prévus pour 2017 sur la commune ;

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Vu la proposition de la Caisse d'Epargne du Hainaut Cambrésis,

Le conseil municipal décide à :

- 09 voix pour
- 00 voix contre
- 00 abstention(s)

De contracter un emprunt de 50 000 € auprès de la Caisse d'Epargne du Hainaut, à taux fixe de 1.27 % périodicité trimestrielle, pour une durée de 10 ans et autorise le Maire à signer le contrat. ....

### **RURAL SPORT**

M. le Maire notifie qu'aura lieu les 15 et 16 juillet 2017 le rural sport organisé par la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, sur le plateau sportif, M. Tondeur explique en détail le déroulement de ce week-end.

M. Lalou a pris la parole dès le début de séance pour signaler qui était présent en tant que conseiller municipal et non comme adjoint, puisque ses délégations d'adjoint lui ont été enlevées, en vue de supprimer un poste d'adjoint. ....